



## **CE QUE VEUT MACRON LA FUSION DES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL : UN NOUVEAU CADEAU AU MEDEF !**

Le regroupement de l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel, comité d'Entreprise et CHSCT en une seule ainsi que la suppression des Délégués Syndicaux DS :

- Minorer le rôle des CHSCT qui consacrent leurs actions à la prévention des risques, veillent à la santé des salariés, leur sécurité et conditions de travail et gênent quotidiennement le patronat de nos branches : le but étant d'éviter les procédures notamment judiciaires, car ils possèdent la personnalité morale et peuvent stopper les projets préjudiciables à la santé et à la sécurité des salariés **ce que les Patrons craignent.**
- Limiter l'action des délégués du personnel qui ont pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives relatives au salaire, à l'application du code du travail et aux conventions et accords. Les délégués du personnel peuvent également saisir l'inspection du travail.

**D'importantes difficultés sont à prévoir pour obtenir la validation de congés, des augmentations individuelles, ... le rôle des DP est primordial pour accompagner les salariés.**

**Combien de suicides, burn out, dossiers de Harcèlement Moral dans les Entreprises... que Monsieur MACRON feint d'ignorer en voulant fusionner cette instance avec d'autres ?**

- Restreindre le nombre d'heures de délégation pour empêcher la CGT d'aller à la rencontre des salariés et réduire le temps alloué pour leur défense.

**Faut-il le rappeler : ce sont les rencontres des salariés sur le terrain qui permettent de connaître les vraies conditions de travail, ...**

- Mettre fin au rôle de négociateur du délégué syndical et de façon plus générale diminuer le nombre des élus en entreprise

**L'objectif prioritaire d'un patronat inféodé au président MACRON : Réduire les contre-pouvoirs en entreprise et professionnaliser le syndicalisme. Accessoirement réduire les coûts...**



## CE QUE LA CGT REVENDIQUE

- Conserver chacune des instances qui ont leurs propres prérogatives afin de **mieux défendre les salariés**.
- Renforcer le rôle de chacune de ces instances avec :
  - La création de CHSCT de sites pour mieux **aborder dans leur globalité les problématiques locales** là où elles doivent être posées...
  - Le renforcement du rôle du CE avec la possibilité de **suspendre toute procédure de licenciement et un vrai droit d'intervention sur les orientations économiques et stratégiques de l'entreprise**.
  - Que le DS soit le seul interlocuteur syndical à négocier les accords **pour un véritable progrès social**.
  - Le renforcement du nombre et des missions des représentants des salariés dans les Conseils d'administration afin qu'ils puissent **peser réellement sur les décisions prises en Conseil d'Administration**.

Ça pique! par Babouse

LA RÉPUBLIQUE APAISÉE



**La FUSION DES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL  
EST UN REcul SOCIAL**

**Défendons le Maintien des Instances syndicales et la liberté de se syndiquer.  
Participons à la lutte contre la future loi travail, le 12 septembre 2017 !**